

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DES VOSGES**

PROMOTION INTERNE

**LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des VOSGES,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 Mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la FPT, article 9

Vu le décret n° 2011-444 du 21 avril 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale, article 6 ;

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Vu les 2 recrutements intervenus au sein des collectivités affiliées au centre de gestion, dans le cadre d'emplois des chefs de service de police municipale, soit 1 poste ouvert,

Considérant que les listes d'aptitude sont établies par le Président du Centre de Gestion,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude donnant accès au cadre d'emplois des Chefs de service de police municipale par voie de promotion interne – grade de Chef de service de police municipale - est établie comme suit :

M. DUHEM Sébastien Brigadier-Chef Principal de Police **Commune de RAON L'ETAPE**

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Madame la Préfète des Vosges.

Fait à Epinal, le 27 Juin 2024

Le Président,

Michel BALLAND
Maire honoraire de GIRMONT